

ELŻBIETA PACHOCIŃSKA  
Université de Varsovie

## L'IMAGE DU LOCUTEUR CRÉDIBLE DANS LE DISCOURS D'OPINION

Abstract. Pachocińska Elżbieta, *L'image du locuteur crédible dans le discours d'opinion*. [An image of a trustworthy speaker in the discourse], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXVII: 2001, pp. 117-128. ISBN 83-232-1039-X, ISSN 1037-2475.

The trustworthy speaker (interlocutor) presents his reasoning as based on logical deduction, although it is structured by much more complicated relations. This is because of the goal posed before the discourse in which an opinion is expressed. He tries to influence a recipient and to make him adopt a new point of view which is not based merely on logical values. To achieve this goal the speaker (interlocutor) uses argumentative structures which use procedures of natural reasoning.

Le but de cet article est de réfléchir comment l'intention du locuteur de se montrer crédible et convaincant influence les structures du discours. Quels sont les moyens linguistiques qui lui permettent de construire cette image favorable de soi pour gagner la confiance du destinataire?

Il est communément admis que le concept de la rationalité est fondé sur le logos rhétorique donc sur la raison. Si le logos est exploité à des fins utilitaires, on parle de *bonnes raisons* permettant de justifier les événements en termes «X avait de *bonnes raisons* de faire Y». Cette idée s'accorde bien avec celle de K. Popper pour qui une explication reste rationnelle pourvu qu'elle soit basée sur des raisons. Il est à noter que la valeur morale de ces *bonnes raisons* n'est pas prise en compte (cf. R. Boudon 1990: 404).

De la rationalité en discours parle J. Habermas, il la voit comme une relation interne entre le contenu et la signification de l'énoncé. Cette relation met en jeu les conditions de validité (p.ex. les normes) et les raisons construites par le locuteur pour justifier la vérité des énoncés (cf. J. Habermas 1987: 25). Nous pouvons ajouter que dans le cadre du discours polémique, on observe que ces raisons sont multiples et dépendent de la finalité du locuteur. Quand celui-ci se veut montrer crédible, il recourt le plus souvent à l'argumentation qui est considérée comme une expression linguistique du raisonnement. Pourtant l'argumentation définie comme la recherche des arguments rationnels, évidents, ne correspond pas à la complexité

du problème. En vérité, elle s'appuie sur «*la force du meilleur argument*» que l'on peut identifier comme le sens implicite de la prescription «*cela est basé sur la raison*» ou «*sur les bonnes raisons*» (cf. *ibid.*: 34).

J.-C. Anscombe et O. Ducrot parlent de l'utilisation logicoïde de la langue ce qui veut dire qu'elle ne se décrit pas uniquement en termes de relations de vérité ou de fausseté. Les relations argumentatives montrent que la logique naturelle se fonde sur les relations beaucoup plus vastes (J.-C. Anscombe et O. Ducrot 1979: 36). Pourtant, J. Ladrière signale que l'on peut voir certaines ressemblances avec la démarche déductive dans les relations de soutien entre les propositions. Selon lui «justifier une proposition A sur la base d'une proposition B, c'est en effet faire apparaître la vérité de B comme soutien proposée. La déduction permet de ramener entièrement la justification d'une proposition-conséquence à celle de ses prémisses, et en ce sens elle peut être considérée comme un cas privilégié de l'argumentation, où le degré de soutien est maximal» (J. Ladrière 1986: 35). Mais cette déduction en discours ne correspond pas à la déduction logique, elle procède d'une façon différente en montrant comment s'achemine le raisonnement naturel.

Comme le résume O. Ducrot: «Un grand nombre de textes (...) se présentent comme des **raisonnements**. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent des prémisses (...) censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires. Et, pour passer des prémisses aux conclusions, ils utilisent diverses démarches argumentative dont ils pensent qu'aucun homme sensé ne peut refuser de les accomplir» (O. Ducrot 1984: 81).

Le plus souvent le locuteur qui construit son ethos d'un homme crédible imite seulement le raisonnement logique. Son raisonnement est fondé sur la logique naturelle qui n'a rien à voir avec le raisonnement formel. J.B. Grize caractérise le raisonnement formel par ses aspects principaux:

- concerne un *domaine fermé*,
- s'appuie sur les principes qui n'ont aucun rapport au réel,
- les *prémisses* sont posées, admises a priori,
- la déduction se déroule selon la règle du *modus ponens* (cf. J.B. Grize 1997: 56).

Nous pouvons ajouter que le parcours de ce raisonnement suit la direction de l'antécédent au conséquent, des prémisses vers la conclusion. Par contre, le raisonnement naturel ne satisfait pas à toutes ces conditions: il est situationnel, subjectif, structuré par des lieux communs, l'ordre du raisonnement logique n'est pas observé, il se base sur les prémisses implicites, et enfin il risque être réfuté.

Selon J.B. Grize, il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux logiques puisque la pensée naturelle englobe et sert de fondement à la logique mathématique. Elle est plus large et plus lâche que la logique mathématique: elle possède ses propres opérateurs, peut construire les domaines des notions et se sert des inférences (cf. *ib.*: 138). A cela s'ajoute le but différent du raisonnement naturel qui vise à

convaincre le destinataire, à susciter son adhésion aux thèses justifiées et non pas à établir la vérité des principes posés.

Malgré toutes ces différences le locuteur qui veut se présenter comme crédible imite souvent la structure du raisonnement formel en assignant à certains énoncés le rôle des prémisses et aux autres le rôle des conclusions. Pour le rapprocher le plus au raisonnement logique, il peut également introduire les connecteurs imitant les mêmes articulations logiques entre les énoncés-prémisses.

## LA FAÇON D'IMITER LA DÉMONSTRATION

Aristote dans les *Topiques* distinguait deux types de raisonnement: la démonstration et le raisonnement dialectique (induction/déduction). «C'est une démonstration lorsque les points de départ de la déduction sont des affirmations vraies et premières, ou au moins des affirmations telles que la connaissance qu'en prend naissance par l'intermédiaire de certaines affirmations premières et vraies; c'est au contraire une déduction dialectique lorsqu'elle prend pour points de départ des innées admises» (Aristote 1967 I:1).

La différence entre les deux types de raisonnement consiste donc à la nature des prémisses; dans la démonstration elles sont *vraies* et *certaines*, dans le raisonnement dialectique, ce sont des *opinions* communément admises. Pour les deux formes de raisonnement, on considèrerait que la déduction procédait d'une façon identique.

Comme le remarque à juste titre M. Carel «on appelle »démonstration« une suite d'énoncés que l'on suppose interprétables isolément les uns des autres et que leur locuteur présente, tous comme vrais, mais *acceptables* sur des bases différentes: les premiers de la suite, dits prémisses ou arguments, doivent être admis indépendamment du dernier, dit conclusion, alors que celui-ci est *validé* par les arguments qui les précèdent, *justifié* par eux. Il y a transmission de vérité des prémisses à la conclusion» (M. Carel 1994: 61).

La théorie de «l'argumentation dans la langue» élaborée par J.-C. Anscombe et O. Ducrot refuse de décrire les mots et les énoncés comme des représentations du monde. Dans cette perspective l'argumentation ne repose pas sur les faits qui seraient décrits par le discours, i.e. sur une fonction descriptive de la langue; et par cela même elle apparaît comme différente de la déduction. L'argumentation repose seulement sur les contraintes propres à la langue. Le rôle particulier est attribué à la notion de *topos*, vu comme le principe implicite qui assure, dans une argumentation, le passage des énoncés-prémisses aux énoncés-conclusions. En disant «il fait chaud, je vais me promener» le locuteur se réfère au *topos* «la chaleur rend la promenade agréable» (J.-C. Anscombe et O. Ducrot 1983). Ces *topoi* sont universels – admis par la communauté linguistique, généraux – valables pour toutes les situations et graduels – établissent une relation entre deux prédicats scalaires.

Le fait que le raisonnement non formel n'a aucun caractère de nécessité oblige le locuteur de construire des *évidences*. C'est justement le recours aux *topoi* qui lui permet de faire cette impression, de présenter les opinions générales et particulières comme des *évidences*. De cette façon, elles assurent le lien ressenti comme logique par le destinataire.

Dans le discours polémique l'assertion clé qui exprime le plus souvent le jugement ou une vérité acceptée dans la société est toujours *éclairée* (le terme de J.-B. Grize) par la justification et non pas par la démonstration.

## LE RAISONNEMENT STRUCTURÉ PAR SYLLOGISME DÉMONSTRATIF

«Déduire (*deducere*) veut dire 'tirer de'. On déduit quelque chose de ce qui est déjà donné et le paradigme de la déduction est fourni par les mathématiques» (Grize op. cit.: 46-47).

Ce raisonnement s'appuie sur la conséquence implicative structurée par trois assertions qui se trouvent dans une relation de sens d'équivalence, cohérentes par le lien de nécessité. Le syllogisme démonstratif classique se présente de la façon suivante:

(1) *Tous les hommes sont mortels: Universelle affirmative;*

(2) *Socrate est un homme: Particulière affirmative;*

(3) **donc** *Socrate est mortel*

*Particulière affirmative (conclusion).*

«Un syllogisme est démonstratif ou scientifique lorsque ses prémisses sont intrinsèquement vraies, soit parce qu'elles sont connues par elles-mêmes avec une évidence absolue (axiomes), soit parce qu'elles sont déduites à partir des axiomes (théorèmes déjà démontrés). Il est au contraire dialectique, dit Aristote, lorsque ses prémisses (...) sont approuvées» (Aristote, op. cit., XXXIV).

La déduction logique a lieu quand on peut *déduire* une conclusion à partir des prémisses acceptées comme vraies. La déduction identifiée traditionnellement au raisonnement par syllogisme se caractérise par le passage de la proposition générale admise comme vraie (*la majeure*) à la proposition particulière (*la mineure*). La vérité de prémisses assure la vérité de la conclusion. Ce type de raisonnement structure très souvent le discours polémique. P. ex.:

**Tout** conflit armé a pour fonction de modifier les rapports de forces en vue d'un compromis inévitable. Or, les frappes aériennes ne dessinent par elles-mêmes aucune issue. **Il faudra** donc revenir à la négociation (Le Monde 9.04.99: 18).

Cet enchaînement reconstruit la structure du syllogisme démonstratif. La *majeure* s'appuie sur le *topos* explicité en forme d'une proposition universelle introduite par le générique *Tout conflit armé*. La conjonction «or» signale la *mineure* et *donc* le passage à la conclusion. Mais les deux articulations logiques introduisent respectivement l'opinion négative du locuteur et la modalité déontique.

Dans ce raisonnement, le même concept est reformulé: *un compromis inévitable, la négociation* ainsi que *le conflit armé* est repris par *les frappes aériennes*. La structure du syllogisme démonstratif a pour but de valider ce raisonnement comme une vérité logique pour jouir de son prestige. Malgré toutes les ressemblances au raisonnement logique explicite, le locuteur agit également au niveau implicite. Par la relation d'opposition entre la majeure et la mineure il infère une opinion négative que les frappes aériennes ne modifient pas le rapport de forces dans cette guerre. Ce qui est appuyé par le topos *si les moyens sont inefficaces, il faut les changer*. Ce raisonnement typique pour le raisonnement non formel ne se fonde pas seulement sur l'explicite, mais également sur l'implicite:

*tout x a pour fonction*

(niveau explicite)

*Or y ne dessine pas aucun issu*

(niveau implicite)

– un topos présenté comme une quantification universelle

– «la mineure» infère la conclusion mais y ne remplit pas sa fonction donc y inutile

y n'appartient pas à x, i.e. les *frappes aériennes* n'appartiennent pas à la catégorie du *conflit armé*; la relation entre les deux n'est pas logique, mais elle est basée sur une inférence que le conflit armé exige l'emploi de la force militaire, p.ex. des avions de guerre. La deuxième inférence s'opère à partir de l'expression *les frappes aériennes*.

*il faudra donc revenir à la négociation*

(niveau implicite)

– «la conclusion» infère l'arrêt des frappes.

Le connecteur *donc* attribue à la modalité déontique le caractère raisonnable d'une conséquence évidente et nécessaire. Il est considéré dans discours comme une marque de la déduction i.e. l'argumentation par les conséquences. Cette apparente conclusion logique structurée par la modalité: *Il faudra* permet au locuteur de supporter son autorité par la voix institutionnelle (on-vrai dans la terminologie de A. Berrendonner). Elle infère la contrainte normative servant du point de repère qui évalue le degré de conformité au topos de la majeure. La modalité déontique permet également au locuteur de changer la perspective et de présenter l'opinion personnelle comme une vérité par tous. Son aspect normatif donc obligatoire dans la société se trouve ainsi mis en valeur. Bien que les moyens linguistiques utilisés *tout, or, donc*, soient les mêmes que dans le syllogisme logique ce raisonnement par syllogisme dialectique ne correspond pas à la déduction logique. Les énoncés servant de prémisses s'appuient sur les opinions (les topoï) qui valident le raisonnement, ainsi les liens entre les énoncés se trouvent modifiés – la majeure et la mineure sont en relation de *contradiction* et la conclusion en *relation de la nécessité*, mais en relation normative et non pas logique. En plus, les énoncés qui font partie de ce raisonnement ne visent pas à établir la vérité, mais à influencer les opinions du destinataire. Ce raisonnement ne constitue pas, comme c'est le cas dans la déduction, un passage explicite de la vérité des prémisses à la conclusion, mais il s'appuie également sur les inférences pour établir le fil du raisonnement. La

dichotomie entre les prémisses et la conclusion caractéristique pour le raisonnement logique n'est pas pertinente. Puisqu'il ne s'agit pas d'énoncés interprétables séparément, la mineure et la conclusion sont liés par une relation d'inférence. Cet enchaînement en *donc* signale que le locuteur reconnaît «l'aspect topique régulier d'une certaine règle» (Carel, op. cit.: 79). Et enfin, ce «syllogisme» n'exprime pas seulement des contenus, mais il représente aussi l'attitude du locuteur envers son dire signalée par les expressions telles que *un compromis inévitable, il faut* où il marque son identification.

## LE RAISONNEMENT STRUCTURÉ PAR SYLLOGISME CONDITIONNEL

Il fait partie raisonnement déductif et se caractérise par l'implication conditionnelle du type *modus ponens*: *si p alors q; or p; donc q*. Mais si la proposition seconde sert à réfuter la première le raisonnement est structuré par le *modus tollens*: *si p, alors q; or non-q; donc non-p*. Les prémisses sont en rapport de condition à conséquence. Dans l'usage quotidien, ce raisonnement permet d'inférer les relations plus étendues p.ex. causales. En général, les connexions entre les énoncés *p* et *q* sont établies d'une façon subjective par celui qui argumente. O. Ducrot (1972, 1973) a montré qu'en langue naturelle l'implication agit rarement par la «loi de contraposition», i.e.  $p \rightarrow q$  entraîne  $\text{non-}q \rightarrow \text{non-}p$ . P.ex. *Si tu travailles mal, tu resteras à la maison*  $\rightarrow$  *\*Si tu ne restes pas à la maison, tu ne travailles pas mal*. En plus, en langue naturelle on procède souvent par le glissement de la condition suffisante à la condition nécessaire ce qui est interdit par la logique formelle. Ainsi, en logique naturelle le raisonnement structuré par *Si p, alors q* agit sur deux niveaux:

- explicite: *p* est présenté comme la condition suffisante de *q*,
- implicite: *p* est aussi la condition nécessaire de *q*.

Nous avons ainsi:

- si p* (forme explicite)
- si p  $\rightarrow$  q* (implication explicite)
- si p  $\rightarrow$  z* (inférence implicite: „A partir de *p*, on peut inférer *z*”)

les formes explicites infèrent les lieux communs mutuellement manifestes validant ainsi les prémisses.

P. ex.:

Le 23 avril, l'OTAN commémorera à Washington le 50e anniversaire de sa création. **Si** le conflit du Kosovo perdure à cette date, cette célébration sera l'occasion de tenir un conseil de guerre-car c'est une guerre, **en effet!** – comme de réaffirmer la détermination de l'Organisation à triompher. **Si** celle-ci a gagé ce jour-là, cet anniversaire sera une fête. **Mais si** elle a accepté en retrait par rapport à ses exigences formulées juste avant les frappes, l'OTAN célébrera sa veillée mortuaire. **Le fait est que** l'enjeu dépasse infiniment, désormais, le simple sort du

Kosovo. Sa transformation radicale date du début des bombardements. **Il n'est pas excessif d'affirmer** que l'échec de l'OTAN signifierait tout à la fois la fin de la crédibilité de l'Alliance et l'amoindrissement de leadership mondial américain. **Les conséquences** en seraient dévastatrices pour la stabilité planétaire (Z. Brzeziński, *Le Monde* 17.04.1991: 1).

Le raisonnement sur le mode hypothétique est inséré dans le raisonnement plus vaste au niveau d'une séquence. La première proposition conditionnelle *Si – présent – futur* exprime une hypothèse dont la vérité sera validée dans le futur par rapport au moment de l'énonciation. La relation de simultanéité entre les événements décrits dans *p*: *Si le conflit du Kosovo perdure à cette date* et *q*: *cette célébration sera l'occasion de tenir un conseil de guerre* est qualifiée par l'auteur de condition suffisante et nécessaire pour autoriser les conclusions qu'il tire. Pourtant, ce n'est ni la condition suffisante ni nécessaire, mais une condition susceptible de favoriser l'apparition de certaines conséquences (cf. R. Boudon, op. cit.: 241). Elle se place au niveau normatif et moral et non pas au niveau logique bien que l'auteur veuille faire cette impression en construisant son raisonnement sur l'implication logique du *modus ponens si p est vrai, (alors) q est vrai*. A cela, il ajoute la relation de cause → conséquence, tout d'abord inférée à partir de *p* et *q* où *p* est considéré comme cause de *q*. Puis par la reformulation explicite de la relation causale *car c'est une guerre, en effet!*. Elle confirme l'énoncé antérieur, l'adverbe en effet met en évidence le bien fondé de la relation causale et exprime l'assentiment du locuteur à l'énoncé (cf. N. Danjou-Flaux 1980: 115). La deuxième proposition conditionnelle structurée temporellement de la même façon se présente comme opposée à la première: *Si celle-ci a gagé ce jour-là, cet anniversaire sera une fête*.

Comme on peut voir le raisonnement naturel fondé sur le syllogisme conditionnel met en jeu les relations beaucoup plus étendues que son correspondant logique. Cette complexité est due aux topoï inhérents au raisonnement humain qui ne s'appuient pas sur les relations logiques entre les événements, mais ils y ajoutent les valorisations normatives. Ce raisonnement dépasse considérablement la structure du syllogisme conditionnel. Pour convaincre son destinataire, l'auteur a présenté ses hypothèses comme des évidences, supportées par les relations causales. Il les a justifiées par les assertions pour montrer le caractère nécessaire entre les événements. Ce raisonnement peut être glosé: *si le conflit de Kosovo dure jusqu'à la soirée d'anniversaire de l'OTAN, il faudrait tenir un conseil de guerre, si l'OTAN ne veut pas perdre la crédibilité et le leadership mondial*. L'auteur a procédé par les inférences qu'il a explicitées dans la suite, et enfin les relations entre les événements qu'il a établies se trouvaient reprises sur d'autres modalités. Ce raisonnement qui se base sur le dit et le non-dit présuppose le même savoir commun du locuteur et du destinataire. Il s'agit p.ex. de la connaissance des liens entre le conflit du Kosovo et la guerre menée par l'OTAN. Dans ce cas, le locuteur procède par les inférences à partir de l'expression *la veillée mortuaire*, et le terme *fête*. Elles lui servent à établir les connexions selon sa visée argumentative (cf. Grize, op. cit.: 60-61).

Comme c'est le cas dans les textes d'opinion, l'auteur procède à des reprises et à des reformulations. Ainsi, les mêmes relations de cause → conséquence seront répétées pour établir les connexions entre les événements, mais introduits sur d'autres modes: *l'échec de l'OTAN signifierait tout à la fois la fin de la crédibilité de l'Alliance (...). Les conséquences en seraient dévastatrices pour la stabilité planétaire.* L'auteur oriente l'interprétation par le verbe signifier en établissant une équivalence entre *l'échec de l'OTAN* et *la fin de crédibilité*, cette liaison infère également la relation de cause → conséquence, reprise dans l'énoncé suivant d'une façon explicite.

Dans la suite, il reprend les inférences sur le mode explicite et les présente comme les vérités: *Le fait est, Il n'est pas excessif d'affirmer.* De cette façon, il se présente comme un homme raisonnable, modéré dans ses opinions. Son discours se caractérise par une homogénéité maximale dans l'utilisation des marques énonciatives où le locuteur s'efface derrière les formes impersonnelles et les assertions épistémiques.

Se montrer compétent:

– Expliquer les problèmes

Ce ne sont pas seulement les structures du raisonnement logique qui construisent l'éthos du locuteur crédible. S'il veut faire cette impression, il doit également se montrer compétent, savoir «expliquer» les difficiles problèmes politiques et éventuellement proposer les solutions.

P.ex.:

Il. n'est pas sans intérêt de se poser la question suivante: **qui approuve l'usage de la force pour arrêter les tueries et l'épuration ethnique au Kosovo et qui s'y oppose?**

L'ensemble des dix-neuf démocraties de l'OTAN sont unies – même si une ou deux chancellent – et l'ensemble des autres démocraties européennes soutiennent, en général, l'opération actuelle. Les opposants farouches sont l'admirateur lunatique de Hitler en Biélorussie et le régime russe actuel, **qui** n'a pas réussi à faire en Tchétchenie ce que Milosevic s'efforce d'accomplir au Kosovo (Z. Brzeziński, op. cit.).

La question vise apparemment l'explication du problème, mais le contexte montre sa vraie intention. Elle sert de point de repère pour disqualifier les opposants. La question implique (l'implicature conventionnelle) que ceux qui s'opposent à l'usage de la force (ici les frappes aériennes de l'OTAN) acceptent en même temps l'épuration ethnique. Cette idée est développée dans la suite de la séquence par les inférences à partir des unités lexicales et les qualifications négatives: *Les opposants farouches sont l'admirateur lunatique d'Hitler (...).* Les syntagmes coordonnés par la conjonction *et*: *l'admirateur lunatique d'Hitler en Biélorussie et le régime russe actuel* visent la disqualification du deuxième terme coordonné en le mettant sur le même plan syntaxique avec le premier terme valorisé négativement. Dans ce cas, il y a une transmission de valeurs négatives du N1 au N2. Cette opération est renforcée par la relative explicative. Elle marque ce que M. Pêcheux appelle l'effet de soutien: la relative explicative «intervient comme support de la pensée contenue dans une autre proposition, et cela au moyen d'une relation



d'implication entre deux propriétés,  $\alpha$  est  $\beta$ , relation (...) »ce qui est  $\alpha$  est  $\beta$ « (M. Pêcheux 1975: 202).

– Proposer les solutions

Que **faut-il** faire, dès lors? Compte tenu de l'enjeu en cause, les Etats-Unis, **doivent** oeuvrer activement pour la victoire sans exclure aucune option. L'autorité américaine **doit** affirmer un courage fondé sur des principes sans s'abandonner à la boussole politicarde (Z. Brzeziński, op. cit.).

La question dans le discours polémique ne vise pratiquement jamais l'explication du problème. Elle permet au locuteur d'introduire un nouveau point de vue focalisant ce qui *devrait être et/ou ce qui ne devrait pas être*. Elle fait semblant d'introduire une explication, mais en réalité, ce sont les postulats dont le but est de rendre le monde conforme aux mots au sens de Searle. On pourrait parler des conclusions par «inférence construite» (D. Apothéoz, Borel, M.-J., Péquegnat, C. 1984:44). La lecture est orientée vers le cotexte par le mouvement rétroactif de l'interprétation. L'interrogation produit un effet rhétorique, le locuteur a la possibilité de se montrer compétent, un expert sachant trouver les solutions dans une situation politique très difficile. A ces fins, il utilise la modalité déontique inférant le raisonnement structuré par les contraintes normatives qui légitime son point de vue.

Les solutions et/ou les postulats peuvent également apparaître dans un autre contexte:

1. Le plan de Rambouillet pour l'autonomie du Kosovo au sein de la Serbie est mort. Les crimes contre l'humanité de Milosevic lui ont porté le coup de grâce. Pendant les années à venir, le statut formel du Kosovo **devra** rester indéterminé, sous la protection directrice de l'OTAN.

2. **Il s'ensuit** qu'il ne saurait être question de négocier avec Milosevic lui-même (...) L'Alliance **doit** écarter la tentation d'accepter tout accord élaboré par la Russie qui accorderait au dictateur la moindre amélioration des conditions originelles de l'OTAN. Y consentir reviendrait à marquer les bombardements du sceau de l'échec tragique et inutile; ce serait récompenser Milosevic pour son nettoyage ethnique, et cela représenterait un grand succès politique pour la coterie anti-OTAN du Kremlin. **Il faut** que cela soit parfaitement clair (Z. Brzeziński, op. cit.).

Le premier postulat est structuré à la façon du syllogisme. Il y a trois énoncés: le premier-factuel validé par la situation actuelle, le deuxième portant les traces de la valorisation négative de la part du locuteur explicitée par l'expression *les crimes contre l'humanité* et inférée par la qualification positive *lui ont porté le coup de grâce*. Cette polarisation axiologique, i.e. la qualification positive des événements négatifs infère une opinion négative du locuteur. Le troisième énoncé est introduit sur la modalité déontique marquée par le verbe *devoir* inférant l'aspect normatif du raisonnement où le locuteur s'identifie au sujet collectif (On-vrai). La conclusion sur le mode déontique envisage la relation *ce qui devrait être fait* liée à la contrainte normative et non pas à la déduction, i.e. elle n'implique pas ni ne présuppose la

vérité et/ou la fausseté. Elle introduit le point de vue du locuteur qui exprime son attitude envers la situation, il ne s'engage pas sur la vérité de ses propos, mais sur la nécessité de *devoir-être*.

Nous pouvons observer le changement de positions du sujet ce qui signale le changement de points de vues au sein de la même séquence: le locuteur s'efface derrière le sujet du savoir dans le premier énoncé, il apparaît implicitement dans le deuxième et de nouveau il disparaît derrière le sujet universel dans le troisième énoncé. Pourtant, dans chaque cas, ce sont les formes d'identification du sujet avec son dire dont seulement les modalités varient. On pourrait parler dans ce cas en utilisant le terme de P. Henry du *dédoublé de la forme sujet* «Il faudrait concevoir un processus de dédoublement du sujet de l'énonciation, l'un des sujets étant identifié au locuteur et étant supposé prendre en charge les contenus posés, l'autre, le double du premier, n'étant plus identifiable au locuteur et prenant de ce fait le statut de sujet dit »universel« (cité par J.-J. Courtine 1981: 43).

La modalité déontique introduite par le verbe *devoir* remplit plusieurs fonctions. Elle permet au locuteur de mettre l'accent sur la solution, de désigner l'agent de l'action et de s'effacer derrière le sujet social. La solution est présentée comme la seule possibilité qui s'offre dans une pareille situation. Le postulat de *devoir faire* ou de *ne pas devoir faire* est supporté par la référence au système normatif. Tout d'abord le locuteur qualifie la situation actuelle comme mauvaise (le point 1) ce qui lui sert de point de repère pour postuler le changement d'état (le point 2). Le but visé reçoit une évaluation positive et oriente le changement vers la situation souhaitée. Le procès serait déclenché par une nécessité d'ordre moral.

Le deuxième postulat introduit par la forme impersonnelle: *Il s'ensuit* signale la conclusion, mais pour reconstruire le fil du raisonnement le destinataire doit avoir recours aux énoncés antérieurs et procéder par l'inférence lexicale. La relation de conséquence entre les événements représentés dans le texte est structurée par le topos: *on ne peut pas négocier avec un criminel de guerre* qui assure le passage entre les deux propositions en créant l'impression de l'évidence. La modalité déontique est supportée par la suite focalisant les conséquences néfastes, au cas où ces solutions ne seront pas prises en compte. Le locuteur recourt à l'aspect moral de événements: *ce serait récompenser Milosevic pour son nettoyage ethnique*.

– Donner des raisons

Il est communément admis qu'argumenter c'est donner des *raisons* pour justifier une conclusion. De ce point de vue, les *raisons* concernent plutôt le contenu sémantique; tandis que l'action de justifier se manifeste par les *justifications* se référant aux enchaînements discursifs.

Dans notre texte, l'auteur présente les raisons de son argumentation de la façon suivante:

3. La campagne aérienne doit être intensifiée si elle entend détruire la puissance militaire de l'adversaire ou l'obliger à accepter les termes de l'OTAN. **Les limitations actuelles de frappes ont gravement restreint leur impact militaire comme politique. (...)**

5. Les victimes kosovares des massacres, des viols et de la purification ethnique **ont un droit moral à se défendre, raison pour laquelle** des armes devraient être fournies aux résistants. En outre, une telle aide indiquerait encore à Belgrade que sa stratégie de purification ethnique au Kosovo est vouée à l'échec (Z. Brzeziński, op. cit.).

Le postulat n°3 commence par la modalité déontique où le locuteur construit son point de vue sur les raisons concernant le manque d'efficacité de frappes aériennes de l'OTAN. Il articule sa position par le postulat d'intensifier les frappes i.e. le but visé et qualifiant la situation actuelle dans le troisième énoncé de mauvaise que l'on peut gloser: *la situation est mauvaise donc elle doit être changée pour une raison x*. De cette façon son postulat est lié par la relation de nécessité en fonction de la stratégie militaire.

Le postulat n°5 est structuré par les relations causales sous-jacentes: *Les armes devraient être fournies aux résistants parce que les victimes (...)*. La structure de l'énoncé *p* raison de *q* correspond à *q* parce que *p*; la relation causale *y* est impliquée par la contrainte normative *avoir le droit moral* qui constitue une raison pour formuler ce postulat.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Le locuteur *crédible* présente son raisonnement comme basé sur la déduction logique, mais en fait il est structuré par les relations beaucoup plus complexes. Cela est dû au but différent du discours d'opinion. Il vise d'influencer le destinataire de lui faire accepter un nouvel point de vue qui n'est pas fondé uniquement sur les valeurs logiques. Pour réaliser son but, le locuteur recourt aux structures argumentatives et justificatives qui mettent en jeu le raisonnement naturel. Différent du raisonnement logique par des opérations utilisées: surtout la déduction à partir des inférences; différent par la nature des énoncés-prémisses et les énoncés-conclusions et par les connexions plus vastes entre les prémisses et les conclusions. Les énoncés-prémisses ne décrivent pas d'abord un événement pour ensuite faire passer la «vérité» à la conclusion comme c'est le cas dans la déduction logique. Ils ne peuvent pas transmettre leur vérité hors contexte parce qu'ils appartiennent au savoir commun. Le destinataire doit trouver les informations soit au niveau implicite soit procéder à une relecture et les reconstruire à travers le texte puisque le texte d'opinion crée ses propres évidences structurées par les *topoi*. Ils légitiment la logique du sujet par la logique sociale contrainte par les normes et les valeurs. Les solutions et/ou les postulats que le locuteur propose ne sont que des conjonctures, des pronostics, des expressions du désir. Les énoncés qu'il présente comme conclusions ne sont que les opinions qu'il légitime par les bonnes raisons. Ce qui signifie que le locuteur crédible construit les enchaînements discursif cohérents aux lieux communs.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anscombe J.-Cl., Ducrot O. (1979), *Lois logiques et lois argumentatives*, Le Français Moderne, n° 1, p. 35-51.
- (1983), *L'argumentation dans la langue*, Pierre Madraga, Bruxelles.
- Apothéoz D., Borel M.-J., Péquegnat C. (1984), *Discours et raisonnement*, in: Grize J.B. *Sémiologie du raisonnement*, Peter Lang, Berne.
- Aristote (1967), *Topiques*, Société d'édition *Les Belles Lettres*, Paris (trad. de Jacques Brunschwig), t. I, livres I-IV.
- Boudon R. (1990), *L'art de se persuader des idées fausses, fragiles ou douteuses*, Librairie Arthème Fayard.
- Carel M. (1994), *L'argumentation dans le discours: argumenter n'est pas justifier*, *Language et société*, n° 70, 61-80.
- Courtine J.-J. (1981), *Analyse du discours politique*, *Langue Française*, n° 62.
- Danjou-Flaux N. (1980), *A propos de «de fait», «en fait», «en effet», et «effectivement»*, *Le Français Moderne*, n° 2, p. 110-139.
- Ducrot O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.
- (1973), *La preuve et le dire*, Mame, Paris.
- (1984), *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- Grize J.B. (1997), *Logique et langage*, Ophrys, Paris.
- Habermas J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. française, Librairie Arthème Fayard, v. I.
- Ladrière L. (1986), *Logique et argumentation*, in: Mayer M. *De la métaphysique à la rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Pêcheux M. (1975), *Les vérités de la Palice*, in: Maldidier D. (1990), *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*, Editions de Cendres, Paris.